DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE **DUNKERQUE** COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2024-132

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de Mr Thierry MERLAND, entreprise TMAE, 204 route de Zermezeele 59470 WORMHOUT afin de réaliser des travaux au 94, Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit sur un emplacement face au 94, Place du Général de Gaulle (LD STOCK), et ce, à partir du 1er juillet et pour une durée de deux mois.

ARTICLE 2: la signalisation réglementaire temporaire sera mise en place par l'entreprise.

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué Floring DEHOUDS

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté sera publié et adressé au demandeur et transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 25/06/2024

Le Maire,

Acte rendu exécutoire par

Publication et notification le 25/06/2024

Le Maire.

David CALCOEN

David CALCOEN

Pour le Maire,

l' Adjoint délégué j-lounce DEHOUDT